



ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DE SUISSE
VEREINIGUNG DER GOLF-SENIOREN DER SCHWEIZ
SWISS SENIORS GOLFERS' ASSOCIATION

Règlement championnat romand par équipe région ouset ASGS

1. Généralités

Ce championnat est une épreuve officielle de Championnat par équipes organisée par l'ASGS. Son but est d'augmenter les possibilités de jeux pour les membres ASGS et de promouvoir la convivialité entre ses membres.

2. Conditions de participation / admission

Toutes les sections seniors qui ont des membres ASGS sont admises à l'inscription. Chaque section seniors d'un club de Swiss Golf peut inscrire une ou plusieurs équipes. Exceptionnellement, avec l'accord du capitaine régional, il est possible que deux clubs puissent inscrire une équipe combinée. Les 8 joueurs de chaque équipe désignés pour chaque match doivent être membre de l'ASGS. Si un joueur n'est pas membre ASGS, le match de ce joueur est immédiatement perdu pour l'équipe. Un joueur qui est membre de plusieurs clubs ne peut jouer, dans la même saison, que pour un seul club. Si une section seniors annonce plusieurs équipes, un joueur ne pourra jouer que pour une équipe. Si un joueur jouera dans une autre équipe, ce match est perdu par forfait et les premiers 3 points gagnés (selon la feuille d'annonce) de son équipe seront bonifiés à l'adversaire. Les capitaines seniors des clubs ASGS confirment leur intention de participer au Championnat par équipes au capitaine régional, dans le délai communiqué, pour que ce dernier établisse le tableau de sa région.

3. Formule de jeu / HCP

Le handicap-index d'un joueur pour son match-play sera limité à 28.0 au maximum. Toutefois, pour permettre la participation de « Jeunes Clubs », des joueurs avec un handicap-index supérieur à 28.0 peuvent néanmoins être sélectionnés. Pour leurs matchs, ces joueurs jouent toutefois avec un handicap-index de 28.0, donc ils reçoivent au maximum 28 coups. La somme totale des handicaps-index des 8 joueurs de l'équipe du jour ne doit pas dépasser 160.0. Pour le calcul de ce total, le handicap-index avant le match est déterminant. Si, pour un match, la somme des handicaps-index des 8 joueurs de

L'équipe dépasse 160.0, il est procédé comme suit : Le capitaine de l'équipe désigne les joueurs dont il réduit les handicaps-index. Il devra éventuellement tenir compte de ces handicaps-index ajustés pour respecter l'ordre de jeu des match-plays en single. Pour le jour de chaque match, le handicap-index du jour est celui pris en considération pour déterminer les coups donnés pour les matchs.

4. Terrain de jeu / Parcours

Chaque équipe joue 4 rencontres, 2 à domicile, 2 à l'extérieur. Si 2 clubs forment une équipe, les rencontres « à domicile » se joueront en principe 1 fois dans chaque club. Un tableau régional sera établi/tiré au sort de manière à ce que les clubs ne soient pas trop éloignés, pour éviter de longs déplacements. Pour les matchs à l'extérieur les capitaines d'équipes peuvent choisir le(s) club(s) à visiter et, dans la mesure du possible, le capitaine régional « placera » ces rencontres avant le tirage au sort. Les visiteurs seront invités par le club. Si le club n'est pas d'accord, la section seniors du club recevant paie les greenfees pour les visiteurs. Après la rencontre, un dîner en commun, payé par tous les joueurs eux-mêmes, est à prévoir dans le club pour favoriser la convivialité et le soutien au restaurant du club.

5. Règles du jeu

Les clubs sont autorisés à changer la composition de leurs équipes pour chaque rencontre mais doivent respecter toutes les conditions individuelles et d'équipes citées dans ce présent règlement sous chiffre 2. Une rencontre comprend 1 4-BMB, 1 Shamble et 4 singles match-plays (MP) qui doivent être tous joués le même jour. La composition des équipes est libre, seuls les single MP doivent être établis avec les 4 joueurs de l'équipe aient le plus bas handicaps-index et dans l'ordre ascendant des handicaps-index. Ces informations sont à annoncés au capitaine de l'autre équipe un jour avant la rencontre. Si un joueur manquait dans une équipe, un joueur pourrait jouer le 4-BMB ou le Shamble tout seul contre les 2 autres. Il n'a cependant pas droit à



ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DE SUISSE
VEREINIGUNG DER GOLF-SENIOREN DER SCHWEIZ
SWISS SENIORS GOLFERS' ASSOCIATION

2 départs en Shamble. Un calcul simplifié pour les coups donnés a été choisi, pour éviter de déranger le secrétariat, sur la base des handicaps-index, voir adaptés selon le chiffre 3 : 4-BMB et Shamble : le mieux classé n'a pas de coups, les 3 autres joueurs reçoivent la différence des handicaps-index arrondie vers le bas. Single MP : différence des handicaps-index des 2 joueurs arrondie vers le bas. Départ des tees jaunes. Les voitures sont permises selon disponibilités dans les clubs respectifs.

6. Répartition des points

18 points par rencontre sont répartis comme suit :

- 4-BMB, Shamble et les 4 single-MP chaque fois 3 points selon le schéma suivant :
- 1 point pour les premiers 9 trous (se jouent jusqu'au trou 9), 1 point pour les seconds 9 trous et 1 point pour le total de la partie. Si un match, après 9 trous, se termine « all square », il est partagé et chaque équipe marque 1/2 points. Pour le total de la partie, la différence entre les 2 x 9 trous est prise en compte pour le calcul. En cas d'égalité parfaite, ce point est partagé également.

7. Classement régional

Les 4 rencontres sont prises en compte pour le classement régional. Si une rencontre ne se jouait pas, les deux équipes ne marquent aucun point. Si une ou plusieurs équipes ont le même nombre de points, ils seront classés selon les critères suivants :

- Plus de points gagnés à l'extérieur, puis
- Plus de points gagnés au 4-BMB, puis
- Plus de points gagnés au 4-BMB, à l'extérieur
- Plus de points gagnés au Shambles, puis
- Plus de points gagnés au Shambles, à l'extérieur
- Plus de points gagnés au Single MP, total, extérieur, des nos. 1, etc.

En cas de partie gagnée par W.O. (victoire par abandon ou forfait de l'adversaire) l'équipe gagnante marque 12 points.

8. Calendrier

Les matchs sont fixés entre les deux capitaines et doivent être joués jusqu'au 31 août. La finale régionale se joue courant septembre sur un parcours choisi par le capitaine régional. 9. Finale régionale. Les 6 meilleures équipes sont qualifiées pour la finale. 25 % des points acquis seront pris en compte pour la finale.

Chaque équipe joue 1 4-BMB, 1 Shamble et 4 singles match-plays. L'équipe avec le plus de points est Champion Régional. Si une ou plusieurs équipes ont le même nombre de points, elles seront classées selon les critères suivants : plus de points gagnés à la finale, puis plus de points gagnés au 4-BMB, puis plus de points gagnés au Shambles, puis plus de points gagnés aux matchs Singles-MP provenant des 4 jeux de qualification.

Valable dès le 01.01.2026

30.12.2025 ASGS Capitaine Région Ouest